



Valencia (Espagne), le 6 mars 2010

La musique dans la Communauté Valencienne est une expression artistique qui est beaucoup plus qu'une manifestation culturelle et joyeuse. C'est, en outre, la façon dont le peuple se rattache aux autres, à son entourage le plus proche, la manière de se former et de grandir. Son expression fondamentale réside dans les Sociétés Musicales, avec leurs écoles de musique, leurs fanfares, leurs orchestres, leurs chœurs et leurs groupes instrumentaux, des organismes qui ont contribué à conserver notre patrimoine culturel et musical et qui ont articulé notre structure territoriale et sociale, en renforçant notre identité, étant donné que la musique est l'un des arts le plus présent et l'un des traits le plus essentiel de l'idiosyncrasie de la Communauté valencienne.

Plus que musique. Les 525 Sociétés Musicales d'Alicante, Castellón et Valencia, avec plus de 200.000 membres et 40.000 musiciens (qui représentent le 50% de tout l'État Espagnol), sont représentées depuis plus de 40 ans par la **Fédération de Sociétés Musicales de la Communauté Valencienne (FSMCV)** et ont créé un tissu associatif, culturel et formatif unique dans le monde.

Plus que musique. Les Sociétés Musicales sont, dans La Communauté Valencienne, un patrimoine culturel autochtone, forgé pendant des centaines d'années, pour lequel on a demandé la déclaration de «Bien d'Intérêt Culturel (BIC)». Beaucoup de villages et d'associations ont déjà adhéré à cette demande.

Plus que musique. Dans le domaine pédagogique et didactique, nos écoles de musique avec plus de 60.000 élèves fournissent, non seulement la formation musicale théorique et pratique, mais aussi une éducation intégrale pour la vie en commun et la participation sociale, et développent des valeurs telles que le travail en équipe, l'effort collectif, la tolérance, la solidarité, la souplesse, tous, des éléments importants à l'heure de faire partie d'un groupe artistique et qui sont les facteurs clés du développement individuel et collectif des personnes.

Cependant la Generalitat Valencienne (le gouvernement de la Communauté), avec sa politique éducative et culturelle inadéquate, n'appuie ni garantit le développement de notre mouvement associatif, n'offre pas de réponse efficace aux besoins proposés par le collectif ces dernières années et ne respecte pas les accords signés, ce qui a provoqué la protestation de la FSMCV, des Sociétés Musicales associées et de ses écoles de musique.

Ce mouvement social qui a maintenu depuis toujours des accords avec tous les gouvernements de toutes tendances et qui a fait possible une loi-cadre, la Loi Valencienne de la Musique, que tous les groupes politiques du Parlement Valencien ont approuvée à l'unanimité, ce mouvement court le risque de disparaître. Un risque réel étant donné que les dotations des programmes autonomiques de financement ont été réduites de manière alarmante de 35% du budget de 2010, ce qui ne représente que le 22% des besoins du budget estimés par la FSMCV pour le collectif des Sociétés Musicales.

C'EST POUR CELA QUE NOUS DEMANDONS L'ADHESION À CE MANIFESTE

de toutes les personnes, sociétés et collectifs qui forment notre société

pour qu'ils prient les institutions publiques de veiller à respecter La Loi Valencienne de la Musique, les accords signés avec la FSMCV et l'actualisation nécessaire des programmes institutionnels qui pourraient garantir l'avenir d'un patrimoine que nous considérons un bien universel.

Plus que musique.

«Lorsque les gouvernements ne protègent ni développent la culture de leurs propres peuples, ils perdent la dignité de les gouverner»

SIGNATURE SUR: www.fsmcv.org



SIGNATURE SUR: www.fsmcv.org